



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Responsable pédagogique : M. Arnaud
SEBAG Titre RNCP niveau II
Prochaine session : (voir devis)

Délai d'accès : 1 mois environ
Durée totale de la formation : 255h soit
soit 37 jours
Effectif : 12 participants maximum

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les savoir-faire pour assurer les fonctions de

les fonctions de Gérant, de Dirigeant, de Mandataire de Sécurité, de Directeur
Directeur d'exploitation ou de Responsable
d'agence d'une société exerçant les activités de surveillance et de
exerçant les activités de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection physique des personnes et de
vidéoprotection. gardiennage, de transport de fonds et de protection physique des personnes et de

PROGRAMME DE LA FORMATION

1^{ère} partie : Droit du travail – 40h

- Les règles de recrutement et de rupture du contrat de travail.
Les règles de recrutement et de rupture du contrat de travail. • Les infractions en matière du droit du travail.
- La réglementation des conditions de travail.
- Les règles de représentation du personnel.
- La réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
sécurité.
- Les acteurs institutionnels.
- La réglementation applicable aux rapports collectifs du travail et la
La réglementation applicable aux rapports collectifs du travail et la
responsabilité du chef d'entreprise.

2^{ème} partie : Environnement juridique de la sécurité privée –
partie : Environnement juridique de la sécurité privée –
40h • Le Code de la Sécurité Intérieure et ses décrets
d'application.

d'application.

- Les dispositions utiles du Code Pénal.
- La législation relative aux garanties liées au respect des libertés
publiques
La législation relative aux garanties liées au respect des libertés
publiques • Les aspects législatifs et juridiques intéressant la
sécurité privée.
Les aspects législatifs et juridiques intéressant la sécurité
privée. • La déontologie professionnelle.
- L'environnement institutionnel.

3^{ème} partie : Positionnement de la sécurité privée dans l'architecture globale

partie : Positionnement de la sécurité privée dans l'architecture
globale de sécurité – 40h

- Le rôle des forces de sécurité publique d'État.
- Le rôle de la police municipale.
- Les phénomènes criminels.

- L'organisation du secteur de la sécurité privée.
- La répartition et les spécificités par branche.
- Les informations relatives aux métiers de la sécurité incendie.
Les informations relatives aux métiers de la sécurité incendie. • La distinction entre les formations universitaires et professionnelles en matière de sécurité.
- L'évolution et prospective de la sécurité privée.
- L'environnement européen et international.

4^{ème} partie : Equipements et techniques en matière de sécurité privée
partie : Equipements et techniques en matière de sécurité privée

– 20h • Les consignes et procédures d'exploitation et les mains

Les consignes et procédures d'exploitation et les mains courantes. • Les équipements de com. interne fixes, mobiles et embarqués.

nts de com. interne fixes, mobiles et embarqués.

- Les équipements de protection individuelle.
- Les rondes de surveillance et les systèmes de contrôle de rondes.
Les rondes de surveillance et les systèmes de contrôle de rondes. • Les équipements de protection mécanique.
- Les équipements de protection électronique et système
Les équipements de protection électronique et systèmes d'alarmes. • Les systèmes de contrôle d'accès.
- Les systèmes de vidéosurveillance et de télésurveillance et
Les systèmes de vidéosurveillance et de télésurveillance et l'intervention sur alarme.
- Les équipements de sécurité incendie.

IP-SeQ – toulon@ipseq.fr

- L'évacuation.

5^{ème} partie : Management de l'entreprise et des moy
partie : Management de l'entreprise et des moyens – 60h

- Les processus de création d'une entreprise en général et d'une entreprise

Les processus de création d'une entreprise en général et d'une entreprise de sécurité en particulier.

- Les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien le projet. Les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien le projet. • Analyser les risques.
- La stratégie commerciale et marketing.
La stratégie commerciale et marketing.
- Les approches juridiques.
- Les approches financières.
- Les concepts et le seuil de rentabilité.
Les concepts et le seuil de rentabilité.
- Gérer, anticiper et connaître les aides et prévoyance.
Gérer, anticiper et connaître les aides et prévoyance.
- Gérer la communication interne et externe et la communication de

crise. Gérer la communication interne et externe et la

communication de crise. 6^{ème} partie : Capacité à répondre à un appel

d'o

partie : Capacité à répondre à un appel d'offres – 40h

- Les donneurs d'ordre publics, droit des contrats
Les donneurs d'ordre publics, droit des contrats administratifs. • Les donneurs d'ordre privés, droit des contrats
Les donneurs d'ordre privés, droit des contrats privés.
- La recherche d'appel d'offres.
- La maîtrise et analyse un appel d'offres.
La maîtrise et analyse un appel d'offres.
- La réception et la réponse à un appel
La réception et la réponse à un appel d'offres.
- La maîtrise et la gestion de la relation clientèle.
et la gestion de la relation clientèle.
- La rupture de contrat.
- L'anticipation et la connaissance des aides et prévoyances.
L'anticipation et la connaissance des aides et prévoyances.
- La communication interne et externe et la communication de
crise. La communication interne et externe et la communication de crise.

7^{ème} partie : Gestion de crise et d'une menace terroriste
partie : Gestion de crise et d'une menace terroriste – 15h

- Les individus susceptibles de basculer dans la violence et les empêche si

Les individus susceptibles de basculer dans la violence et les empêche si possible de passer à l'acte.

- Gérer les conflits et désamorcer les situations dangereuses et difficiles par

Gérer les conflits et désamorcer les situations dangereuses et difficiles par la parole.

- Les bases du langage corporel non verbal.
Les bases du langage corporel non verbal.
- Les profils types d'agresseurs et les signes d'individus d'agresseurs et les signes d'individus instables.
- Les types de terrorismes.
- Déceler les signes d'un acte terroriste puis régit en
Déceler les signes d'un acte terroriste puis régit en conséquence. • Conformément aux consignes du ministère de l'intérieur, comment réagir,
Conformément aux consignes du ministère de l'intérieur, comment réagir, s'échapper, se cacher, et Alerter.



toulon@ipseq.fr - N°Enregistrement: 93 13 124 86 13 SIRET 910 895 259 00026 – APE8559 A
AUTORISATION CNAPS : FOR-083-2023-10-03-20180667184 - ABG V102018

L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficie L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficie L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à

l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.



Dirigeant et
Dirigeant et Gérant d'une
Gérant d'une Société de
Société de

Sécurité Privée Privée

Formeo 13 – toulon@ipseq.fr - N°Enregistrement: 93 13 124 86 13 SIRET 910 895 259 00026 – APE8559 A
AUTORISATION CNAPS : FOR-083-2023-10-03-20180667184 - ABG V102018

L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.